

## 46 - Vie des Quartiers - Subvention au Comité de Quartier Torcols et aux anciens élèves de l'École des Torcols

**M. l'Adjoint GHEZALI, Rapporteur** : Le Comité de Quartier Torcols-Chailluz ainsi que l'Association des anciens élèves de l'école des Torcols occupent les locaux rénovés de l'école des Torcols situés 49 chemin de Valentin.

L'augmentation des surfaces mises à disposition engendre des charges supplémentaires. Une provision de charges locatives pour l'année 2011 a été estimée à 1 720 €. Cette somme est répartie au prorata de l'occupation des lieux par les deux associations, à savoir 86 % pour le comité de quartier et 14 % pour l'Association des anciens élèves. L'assurance des locaux a également subi une importante augmentation.

Ces deux structures sollicitent la délégation de la vie associative pour la prise en charge d'une partie de ces frais : le Comité de Quartier Torcols-Chailluz pour un montant total de 600 € et l'Association des anciens élèves de l'école des Torcols pour 350 €.

En cas d'accord sur ces subventions, la somme totale, soit 950 €, sera prélevée au chapitre 65.025/6574 CS 47047.

### Proposition

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur cette proposition.

«**M. LE MAIRE** : Adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 8, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 28 février 2012.*